

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique Clémenceau
Dijon (Côte d'Or – 21)**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0211638S_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole maternelle publique Clémenceau Dijon (Côte d'Or – 21)

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0211638S_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Anastasia BOSVET	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (*Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service*). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de L'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'**école maternelle publique Clémenceau** (ETS n°0211638S) est située au 20 rue André Malraux à Dijon dans le département de la Côte d'Or (21). En 2009, cette école maternelle a accueilli 91 élèves âgés de 3 à 6 ans.

L'école maternelle, propriété de la ville de Dijon, s'étend sur une surface d'environ 2 000 m² qui comprend :

- un bâtiment de plain-pied, construit sur sous-sol et vide sanitaire, accueillant des salles de classe au rez-de-chaussée.
- des espaces extérieurs constitués de :
 - o la cour de garderie, totalement goudronnée. Elle est accessible via la rue André Malraux et permet d'accéder au bâtiment de l'école maternelle.
 - o la cour Sud, recouverte d'enrobée, avec 3 arbres dont la base est recouverte de pavés.
 - o la cour Est, composée d'une allée goudronnée, d'espaces d'ornement et d'un bac à sable. La présence d'un petit potager a été constatée (présence de quelques salades vertes, de fraisier, etc.). Lors de la visite, il n'a pas pu être précisé si les quelques fruits et légumes issus de ce petit potager étaient consommés par les enfants. Certains de ces parterres d'ornement présentent des sols nus.

Au total 91 enfants et pas logement de fonction.

Au cours de la visite, il a été constaté la présence de sous-sol ou de vide sanitaire au droit du bâtiment et la présence d'un jardin potager. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

Cette école maternelle a été construite en contiguïté d'un site recensé dans BASIAS (n°BOU2100599), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre qu'avant la construction de l'ETS, le site était occupé par une maison d'habitation individuelle et quelques bâtiments (aujourd'hui

détruits) dont l'activité n'a pas été retrouvée. Cette configuration est présente de 1880 (au moins) jusqu'à la fin des années 70, la construction de l'école maternelle Clémenceau datant de 1980. La parcelle voisine de l'école a accueilli une ancienne fonderie (site BASIAS n°BOU2100599) qui faisait partie d'une usine (Usine E. LACHEZE) fabriquant différents outils (faucheuse, machine agricole, puis clefs à molettes, etc.). Aucun plan précis n'a été retrouvé permettant la localisation de cette usine ou de ces installations, de même que la localisation de la fonderie par rapport à l'emprise actuelle de l'ETS. Néanmoins, la confrontation des photographies aériennes et d'une illustration d'archives de l'usine montre que les bâtiments de l'usine étaient contigus à l'ETS, mais non superposés. L'usine E. LACHEZE a été détruite en 1976 dans le cadre de la rénovation du quartier Clémenceau.

Deux autres sites industriels (site BASIAS n° BOU2100298 et société Lejay-Lagoutte), ayant exercé des activités de société de transport et de distillerie d'alcools ont été recensés respectivement à 20 m à l'est et à 35m au sud-ouest de l'ETS. Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve entre 5 et 6 m de profondeur au droit du site. Le sens d'écoulement naturel supposé de cette nappe est orienté vers le sud / sud-est.

Les deux sites industriels situés à proximité de l'ETS (site BASIAS n° BOU2100298 et société Lejay-Lagoutte) sont donc positionnés respectivement en position latérale et aval hydraulique par rapport à l'ETS. Ces sites ne sont donc pas considérés comme ayant eu une influence sur les milieux au droit de l'ETS.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle, trois scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion non intentionnelle de sols superficiels a été retenu du fait de la contiguïté de l'ETS avec une ancienne fonderie qui a potentiellement émis des poussières vers l'ETS, et de la présence passée sur la parcelle de l'ETS d'anciens bâtiments industriels dont l'activité n'a pas pu être définie.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Ce scénario a été retenu en raison de l'implantation potentielle du réseau d'alimentation en eau potable dans des sols situés à l'ancien emplacement de bâtiment industriels dont l'activité n'a pas pu être définie.

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La contiguïté du site BASIAS n°BOU2100298 ne permet pas de conclure à l'absence d'impact de ce site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle via un transfert de composés volatils dans sols et/ou les eaux souterraines.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, la qualité des sols superficiels ni la qualité de l'eau du robinet, nous proposons que l'école maternelle publique Clémenceau (ETS n°0211638S) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Des investigations de phase 2 sont proposées sur les milieux « eau du robinet » dans une des salles de propreté accessible aux enfants, « air du vide sanitaire » en 3 points au droit du bâtiment et sols superficiels dans le jardin potager présent au Nord de l'ETS. Les substances à rechercher sont les substances volatiles susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur les sites BASIAS superposés/ contigus à l'ETS.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».